

Règlement La RUN'ATURE

Article 1 : Organisation

L'association CHERVEUX RUN'ATURE organise le **dimanche 24 octobre 2021** la 2ème édition de la RUN'ATURE. Départ et arrivée au plan d'eau de CHERVEUX-ST CHRISTOPHE SUR ROC. Course en pleine nature, sur sentiers et chemins (90%).

Départs : 18km, 9h, et 9km, 9h30).

Article 2 : Inscription : Pas d'inscription sur place. Uniquement en ligne sur :

www.chronometrage.com/evenement/la-runature-a-cherveux-79-2021

499 coureurs maximum : 200 coureurs sur le 9 km et 299 coureurs sur le 18 km.

Article 3 : Pass sanitaire lors de la remise des dossards.

Présentation obligatoire, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- la vaccination, à la condition de disposer d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale.
- une preuve d'une contamination à la Covid entre six mois et quinze jours plus tôt.
- **le jour de la course seulement** : certificat de test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h.

Article 4 : Participation

A partir de la catégorie Cadet (16 ans) pour le 9 km, et Junior (18 ans) pour le 18 km, licenciés ou non. Fournir photocopie de licence FFA, Passrunning ou certificat médical mentionnant « l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied ou athlétisme en compétition », de moins d'un an à la date de la course (licence triathlon non acceptée).

Tarifs : 7€ pour le 9km et 11€ pour le 18 km.

Article 5 : Retrait des dossards :

- Magasin Foulées Niort: du mardi 19 octobre au samedi 23 octobre sur les horaires d'ouverture du magasin.
- Sur place le matin, dans le respect des règles sanitaires : masques , gel mis à disposition, distance.

Article 6 : Sécurité, Environnement

Signaleurs sur le parcours. Équipe médicale présente sur la ligne d'arrivée. Respect du balisage, des sites traversés et du code de la route sur l'ensemble du parcours. Conservez vos déchets. Accompagnement interdit.

Passages privés interdits en dehors de la course. L'avenir de notre parcours en dépend.

Article 7 : Chronométrage

Chronométrie assurée par www.runchrono.fr

Toute puce non restituée sera facturée 20€ au coureur.

Article 8: Ravitaillement seulement en eau

Au 6ème km (9 et 18 km) et au 12ème (18 km).

Pas de gobelet sur les ravitaillements, pensez à vous munir du vôtre.

Article 9 : Résultats et récompenses

Plan d'eau de CHERVEUX/ST CHRISTOPHE SUR ROC à 12h.

Récompenses pour chacune des courses aux 3 premiers au scratch homme et femme, 1er et 1ère junior et espoir pour les 2 courses et cadet pour le 18 km, les plus anciens homme et femme. Challenge du club le mieux représenté.

Un tirage au sort parmi les dossards des arrivants donnera lieu à une remise de lots aux personnes présentes.

Article 10 : Assurance

L'organisation a souscrit auprès de la compagnie MAIF un contrat couvrant sa responsabilité civile mais décline toute autre responsabilité. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

Article 11 : Droit à l'image et données personnelles

Par son engagement, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser gratuitement son image pour toute communication ainsi qu'à utiliser ses coordonnées postales et/ou électroniques.

Article 12: Annulation de course

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Cherveux RUN'ature

La RUN'ature

Course nature

24 octobre 2021

Départ au plan d'eau de Cherveux / St Christophe (79)

CHALLENGE TRAIL FOUL&ES 79

9 km 9h30
18 km 9h00

foul&es

CHERVEUX

SYNDICAT DU PLAN D'EAU CHERVEUX ST-CHRISTOPHE

à fleur d'eau